

Cercle de Mantès et du Mantois de Silence

28 novembre 2015, 71ème cercle du Mantois

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient prises et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantès-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 26 décembre, 23 janvier, 27 février, 26 mars ...

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantès), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF.

Ne pas jeter sur la voie publique

L'INSEE bouscule les idées reçues sur l'immigration

L'Insee (Institut national de la statistique) a publié le 13 octobre 2015 ses analyses sur les flux migratoires en France entre 2006 et 2013. **Il ressort que le nombre d'entrées d'immigrés a progressé, mais à un rythme plus faible que leurs sorties du territoire (les départs ont plus que triplé)**, si bien que le solde migratoire des personnes immigrées, estimé à + 140 000 personnes en 2013, s'inscrit **en recul par rapport à 2006 (+ 164 000) soit - 15%**.

Le solde migratoire de la France s'établit à 33 000 personnes en 2013. Il était de 112 000 en 2006. **La France comptait 8,9% de population immigrée au 1^{er} janvier 2014 soit seulement 0,8 points de plus qu'en 2006.**

Xénophobes et libéraux ont décidé de faire de «la crise des migrants» une aubaine. Ils allient rejet de l'étranger et attaque contre le principe universel d'égalité. Malheureusement pour eux, les chiffres ont la peau dure. L'aide apportée aux réfugiés (on doit accueillir un peu plus de 30 000 réfugiés en 2 ans) et, au-delà, à l'ensemble des migrants, n'est en aucun cas d'un coût exorbitant pour un pays comme la France. **Les réfugiés sont des êtres humains en détresse, nous devons les accueillir, c'est un devoir moral. La France doit rester une terre d'asile.**

Attentats de Paris

« la plupart des terroristes ne traversent pas les frontières »

Politologue au CNRS et originaire de l'Aisne, Catherine Wihtol de Wenden était invitée, lundi 16 novembre, par la CIMADE et l'Université Populaire d'Amiens, pour une conférence consacrée au « droit à la mobilité internationale »

Question : Un des terroristes de Paris est passé par la Grèce, en octobre, dans le flux des migrants, avec un passeport syrien.



En tant que défenseur du droit à la mobilité internationale, comprenez-vous que cette information risque de raidir encore plus l'opinion par rapport aux réfugiés ?

« L'argument des réfugiés qui vont nous amener des terroristes est globalement faux. Mais il est vrai que ce cas risque d'invalider une politique européenne d'accueil, déjà fragile. À plus forte raison dans un contexte où l'extrême-droite fait campagne sur le sujet. Pourtant, le risque reste limité. Et de toute façon, cette personne aurait pu rentrer d'une autre manière sur le territoire. La plupart des terroristes ne traversent pas les frontières. La majorité sont des gens en situation régulière. Ils sont déjà des nationaux du pays où ils comptent mener leur combat. »

"Dans ce climat de terreur, il est important pour nous tous qui sommes représentants de notre pays et de sa diversité de prendre la parole et de rester unis face à une horreur qui n'a ni couleur ni religion. Défendons ensemble l'amour, le respect et la paix... Prenez soin de vous et des vôtres, et que nos victimes reposent en paix."

Lassana Diarra, footballeur équipe de France, dont la cousine, Asta Diakité, a été victime d'une des fusillades du 13 novembre à Paris